



Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels **Filière** Arts visuels

1	Intitulé du module		Cploration 3		2017-2018
	Code A.AV.337.8X3.F.12	Type de formation * ☑ Bachelor ☐ Master ☐	MAS EMBA	DAS CAS	Autres
	Niveau ☐ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☑ module spécialisé	Caractéristique ☐ En cas d'échec définitif à module défini comme obligate pour acquérir le profil de form correspondant, l'étudiant-e es exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de fil précise conformément à l'artid du Règlement sur la formation base (bachelor et master) en HES-SO	oire module lié a ation module fact complémentaire ière le cle 25	cipal au module principal ultatif ou	Organisation temporelle ✓ semestre de printemps □ semestre d'automne □ module sur 2 semestres automne et printemps □ Autres
2	Organisation				
	Crédits ECTS *	Langues(s) ☐ allemand / D ☐ français - allemand - angla	anglais anglais		
3	Prérequis □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autre Autres prérequis				
	Selon programme d'études				
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et déagger ses propres perspectives de création. Au cours de la formation, l'étudiant et l'étudiantes sont conduits à renforcer les apprentissages expéri- mentés dans les ateliers par une participation à un ou plusieurs workshops parmi les trois ou quatre acr- rédités. Ces derniers d'une durée d'une à deux semaines sont dirigées par des artistes invités. Conduits d'une façon à la fois complémentaire et indépendante du rythme de l'école, ils donnent l'occasion à l'étudiant de se familiariser avec une multitude de démarches artistiques.				
5	Contenu et formes d'enseignement * Le programme Bachelor propose aux étudiants et étudiantes dans le cadre de modules d'exploration ou modules mixtes de se constituer un choix d'enseignement, de cours ou de workshop qui puissent corre- pondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles. Cependant, au niveau 2, deux cours-séminaires sont obligatoires, dans le cadre du module X1, alors que le tutorat peut être librement choisi par l'étudiant et l'étudiante. Au niveau des cours obligatoires, il faut compter le cours-séminaire Conception exposition, qui se présente comme la suite des cours-séminaires Conception exposition du niveau 1, et il faut également compter le sécriture écriture, expression et argumentation orales, qui lui se présente comme la suite du séminaire écriture, expression et argumentation orales, qui lui se présente comme la suite du séminaire écriture, expression et argumentation, à savoir les ateliers de dessin, de peinture, l'atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D, installation-perfornance. Les tutorats veulent à l'étudiant et à l'étudiante d'observer sa propre pratique à travers un autre domaine et à partir d'un regard autre.				
6	Modalités d'évaluation et de validation * Chaque cours présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédit par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présenta- tions orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active. Les tutorats sont validés quant à eux selon des exigences propres à chaque enseignant choisi.				
7	Modalités de remédiation * □ remédiation possible : évaluatio □ remédiation possible : évaluatio □ remédiation possible □ pas de remédiation □ Autres modalités (préciser ci-de	on E ou F	☐ remédiati ☐ remédiati ☑ remédiati ☐ pas de re		tion 4 ou 3 tion E ou F
ρ	Autres modalités de remédiation				
ŏ	Remarques				
9	Bibliographie				





Domaine HES-SO Design et arts visuels **Filière** Arts visuels

10 Enseignant-e-s Brunner Raphaël Fellay Diego Mollard Adeline Reist Kotscha Van Singer Vivianne Velardi Marie

Responsable de module * Françoise Brunner

Descriptif validé le * 23/08/2010

Descriptif validé par * Raphaël Brunner

2 /2 13.07.2025